

Présidence

Vice-Président du conseil d'administration
Franck LE DERF

Direction Générale des services

Pascale LAINE-MONTELS

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr

Conseil d'administration - URN

15 mars 2024

Délibération n°CA-2023-49

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 31 votants, dont 10 membres représentés

Motion 2

Le vendredi 23 février 2024, les personnels et les étudiants du Campus Pasteur (UFR Droit, sciences économiques et gestion, IAE, IPAG, IUT Rouen) ont découvert un tag sur le mur extérieur de l'entrée principale. Le texte faisait référence à un groupuscule d'extrême-droite connu pour ses actions particulièrement violentes. Il était entouré de trois symboles associés à des mouvances néo-fascistes depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Les personnels et les étudiants du campus Pasteur, ainsi que des associations étudiantes, se sont indignés devant de telles inscriptions. Ils s'en inquiètent d'autant plus qu'elles sont apparues à proximité de leur lieu de travail ou d'étude.

Le conseil d'administration de l'Université Rouen Normandie se joint aux personnels et aux étudiants du campus Pasteur pour dénoncer ce tag incitant à la haine, à la violence, au racisme, à l'antisémitisme, à l'homophobie ou à toute autre forme de discrimination.

Le service public de l'Enseignement supérieur et de la recherche doit rester un lieu d'émancipation par les savoirs, de vie sociale et de développement de l'esprit critique.

Approbation de la motion 2

Pour	27
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

Le conseil d'administration approuve la motion 2

Fait à Rouen, le 15 mars 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie



Laurent YON